



S I A H V Y
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE DE L'YZERON**

Département du Rhône



Vaugneray, le 6 avril 2022

Votre interlocutrice : Arminda MARTINS FERREIRA

Tél. : 04-37-22-69-22

Mail : contact@siahvyg-siahvy.fr

Nos réf : 2022-080- FR/AMF/SB

**Objet : Information - Perturbation routière RD 30 et RD 99
Secteur du carrefour du Quincieux à Sainte-Consorce**

PJ : Plan de circulation et flyer Information

Information importante à l'attention de :

Mesdames et Messieurs les Maires et représentants des Collectivités territoriales

Mesdames et Messieurs les Responsables d'entreprises

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux d'aménagements visant à améliorer les conditions de circulation et de sécurité de l'ensemble des usagers, vont se dérouler prochainement au carrefour du Quincieux, sur la Commune de Sainte-Consorce.

Ce projet d'ampleur, qui consiste à remplacer le système actuel de feux tricolores par un double carrefour giratoire, sera conduit sous la maîtrise d'ouvrage du Département du Rhône, en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) et la commune de Sainte-Consorce.

Préalablement à cet aménagement routier, des travaux de mise en séparatif et de remplacement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable, seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Yzeron (SIAHVY) pour les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais (SIDESOL) pour le réseau d'eau potable et le Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) pour l'éclairage public.

Ce chantier se déroulera en 2 phases, la première débutera le mardi 19 avril prochain et jusqu'au vendredi 1^{er} juillet pour les réseaux, puis la 2^{ème} phase interviendra au cours de l'été 2022 pour la réalisation des travaux d'aménagement.

À compter du mardi 19 avril et jusqu'au 1^{er} juillet 2022, le SIAHVY, la Commune de Sainte-Consorce et le SIDESOL, engageront les travaux des réseaux qui seront réalisés par la société EHTP. Le chantier se déroulera au carrefour des RD 30 et 99, lieu dit le Quincieux. Ces travaux impacteront la route de Grézieu-la Varenne, la rue des Monts, le chemin de l'Hôpital, l'impasse du Quincieux et la rue Marcel Mérieux.

Dans ce cadre, les conditions de circulation au droit de la zone et sur sa périphérie, vont être perturbées pour 10 semaines environ. Des itinéraires conseillés seront mis en œuvre en concertation avec le Département du Rhône, afin de limiter la pression de la circulation sur les zones en travaux.

La circulation sera maintenue en alternat, sur les grands axes, ainsi que les services de desserte des bus. Des panneaux d'informations seront implantés bien en amont de la zone de travaux.

Pour des raisons de sécurité, la plus grande prudence est recommandée et un plan de circulation a été établi :

- 1) **Des restrictions de voie seront mises en place. La circulation routière sera maintenue mais régulée par des feux de chantier et alternat sur les grands axes (Routes Départementales n° 30 et n° 99) ;**
- 2) **Pour les véhicules légers, des itinéraires conseillés seront mis en œuvre et implantés bien en amont du secteur du Quincieux, au niveau des Communes de Brindas, Grézieu-la-Varenne, Pollionnay et Sainte-Consorce pour inciter les véhicules légers à emprunter les Routes Départementales RD610, RD70 et RD123 ainsi que le chemin du Badel (voir plan annexe) ;**
- 3) **Les services de desserte des bus, des services publics de collecte de déchets ménagers, de secours et la circulation des poids-lourds seront maintenus ;**
- 4) **L'accès aux commerces de la Commune de Sainte-Consorce sera maintenu.**

Compte tenu de la densité du trafic sur ce secteur et malgré les mesures d'accompagnement qui sont prises, les perturbations routières seront importantes et ne manqueront pas de générer des nuisances, notamment sur la fluidité du trafic aux heures de pointe.

À ce titre, nous vous demandons, dans la mesure de vos moyens de communication, d'informer et de sensibiliser vos personnels et prestataires afin qu'ils puissent s'adapter et réduire ainsi l'impact de ce chantier sur leurs trajets quotidiens et ce, pour permettre aux salariés des entreprises de travailler en toute sécurité, dans la sérénité et en efficacité.

Les Collectivités s'attacheront à informer de manière régulière les usagers de l'évolution du chantier par les sites internet des Communes, les panneaux d'affichage et avec les moyens suivants :

- les informations sur les conditions de circulation sont disponibles sur le site Internet du Conseil départemental du Rhône rubrique déplacement et sur le site <http://www.inforoute69.fr>.
- Une cellule de médiation et un numéro d'appel : 04.78.90.10.44 est mis en place par l'entreprise EHTP.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, en assurant sa diffusion la plus large possible.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos courtoises salutations.

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



Le Président
Safi BOUKACEM



Le Président du Département
Christophe GUILLOTEAU

